

Organisateur: Bolt Services France SARL (ci-après « Bolt »), ayant son siège social au 72 rue du Faubourg, Saint Honoré, 75008 Paris, France immatriculée sous le numéro de SIRET 83315726600010.

1. Conditions d'éligibilité :

1.1 Le "**Sticker Booster**" (le "**Jeu-concours**") est ouvert aux chauffeurs VTC ou gestionnaires de flotte résidant légalement en France au moment de la participation et ayant un compte Chauffeur Bolt associé à un véhicule électrique ou thermique et actifs au sein du programme Branded Cars.

1.2 Les employés, dirigeants et représentants de toute société de Bolt Operations OU, ses filiales et les membres de leur famille immédiate ne sont pas autorisés à participer au concours.

2. Période du Jeu-concours :

2.1 Le Jeu-concours débute le 28.11.2025 à 18h00 et se termine le 23.12.2025 à 23h59 (la "**Période du Jeu-concours**").

3. Comment participer :

3.1 Pour participer au Jeu-concours, les participants doivent compléter le formulaire disponible sur <https://rideswithbolt.eu.typeform.com/to/aTbFpTxS> et suivre les instructions en dessous.

3.2 Une (1) inscription par personne pendant la Période du Jeu-concours.

3.3. La participation à l'opération est entièrement volontaire.

4. Prix :

4.1 Dix gagnants seront tirés au sort parmi tous les participants ayant rempli le formulaire d'inscription. Ils remporteront **chacun une carte cadeau de 500 €**.

4.2 Le prix n'est pas transférable et ne peut être remplacé par un autre prix.

5. Sélection des gagnants et obligations :

5.1. Les chauffeurs répondant aux critères d'éligibilité seront **automatiquement identifiés** à partir des **données internes** de la plateforme (notamment les **courses effectuées par week-end** et les **heures de connexion**).

Les gagnants seront sélectionnés par **tirage au sort** parmi **toutes les inscriptions admissibles** reçues **du 25/11/2025 au 10/12/2025**, sous réserve de vérification des critères cumulatifs suivants :

(i) inscription au jeu via le **formulaire d'inscription** ;

(ii) **connexion via l'App Chauffeur d'au moins 6 heures sur chaque semaine entre le 28/11/2025 et le 23/12/2025** ;

(iii) réalisation d'**au moins une course** sur **chacune des semaines**.

5.2. Le **tirage au sort** aura lieu le **29/12/2025 à 15h00**.

5.3. Il sera procédé au tirage au sort de **dix (10) gagnants** ainsi que de **suppléants** destinés à remplacer tout gagnant ne satisfaisant pas aux conditions d'éligibilité ou disqualifié. Parmi les gagnants, **dix (10)** recevront **chacun une carte cadeau de 500 €**.

5.4. Les gagnants seront informés par **courrier électronique** ou par **téléphone** dans un délai de **trois (3) jours** suivant le tirage au sort. **Chaque gagnant dispose de 72 heures** à compter de la notification pour accepter son lot ; à défaut, un suppléant sera désigné.

5.5. La **disqualification** d'un gagnant pour **violation du règlement** ou **inéligibilité** entraînera la **désignation d'un suppléant** selon l'ordre de tirage.

6. Droit applicable :

6.1 Le concours est régi par le droit français.

6 bis Fraude/annulation:

6.1 bis Bolt se réserve le droit d'annuler, écourter, proroger, reporter, modifier le Jeu-concours ou d'en disqualifier tout participant en cas de fraude, tentative de fraude, ou dysfonctionnement, sans responsabilité engagée.

7. Protection des données personnelles:

7.1 Les informations relatives aux participants peuvent être collectées et utilisées conformément à la politique de confidentialité de Bolt disponible à l'adresse suivante:

<https://bolt.eu/fr-fr/privacy/privacy-for-drivers/?category=rides>

8. Responsabilité:

8.1 Bolt ne saurait être tenue responsable en cas de défaillance technique, d'indisponibilité du formulaire, ou d'inscriptions incomplètes/non parvenues.

9. Remise du lot:

9.1 Les modalités pratiques de remise (envoi ou remise en main propre) seront précisées au gagnant ; la remise interviendra dans un délai maximum de **30 jours** après acceptation.